



ESCAUTPONT

petit GUIDE PRATIQUE
à destination des parents

L'année scolaire de mon enfant

2024 2025



de la maternelle au CM2

infos pratiques
à conserver



A pied, en vélo, en trottinette... soyons prudents !

Rappelez régulièrement aux enfants les **règles de base du code de la route**. Pour les adeptes du deux roues, le **port du casque** limite les risques de très graves conséquences en cas de chute. Sur la route, il faut rester **visible de jour** comme de nuit avec un **gilet fluorescent**. Enfin, **veillez à vérifier l'éclairage des vélos et trottinettes** de vos enfants, particulièrement en période hivernale.





Catherine
ROLY

ADJOINTE AU MAIRE
ÉDUCATION | PETITE ENFANCE

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Nous espérons que cet été vous aura permis de vous ressourcer et de vivre de très bons moments en famille.

Ce lundi 2 septembre marque une nouvelle étape pour tous les enfants scolarisés, que ce soit leur première rentrée en maternelle, le passage en CP, ou encore leur entrée au collège ou au lycée. Nous souhaitons une très belle rentrée à tous nos jeunes, que cette année soit riche en apprentissage et en découverte culturelle.

Nous souhaitons également une excellente rentrée aux enseignants et aux accompagnants qui vont œuvrer toute l'année, avec passion et engagement, pour que nos enfants grandissent et s'épanouissent. Leur rôle est essentiel dans la formation des citoyens de demain et nous ne les remercierons jamais assez pour tout ce qu'ils accomplissent auprès de nos jeunes.

Comme le montre la page ci-contre, la sécurité de nos concitoyens, et plus particulièrement celle de nos enfants, est une priorité. Nous mettons tout en oeuvre pour sécuriser nos rues et les abords des écoles. Le personnel municipal en charge des enfants suit régulièrement des formations en la matière. Et bientôt, notre nouvelle police rurale veillera à ce que tout un chacun respecte les règles et les codes de la vie en société. Cela étant dit, nous rappelons qu'il incombe surtout à chacun d'entre nous de veiller sur nos enfants, sur tous les enfants.

Le bien-être et la formation des futures générations sont essentiels pour l'avenir de nos jeunes et de notre commune. Vous le savez, nous tenons à offrir les meilleures conditions d'apprentissage possibles à nos jeunes escautpontois. Pour cela, nous poursuivons notre programme de remplacement des équipements et nous favorisons l'accès au numérique pour tous. La grande nouveauté pour cette rentrée scolaire est l'ouverture de la cantine scolaire à l'école Brunehaut. Désormais, tous les enfants scolarisés à Escautpont ont accès à la cantine dès l'âge de 3 ans ! Dans la foulée, nous lançons une étude pour de nouveaux aménagements pour les écoles du centre ville et nous vous présenterons bientôt de nouvelles initiatives prises dans le cadre de notre adhésion au dispositif Cité Éducative des 4 Chemins (Escautpont - Bruay sur Escaut - Beuvrages - Raismes).

En attendant, nous vous invitons à parcourir ce Livret de Rentrée qui accompagnera votre vie de famille tout au long de l'année scolaire.

Bonne rentrée à toutes et à tous !



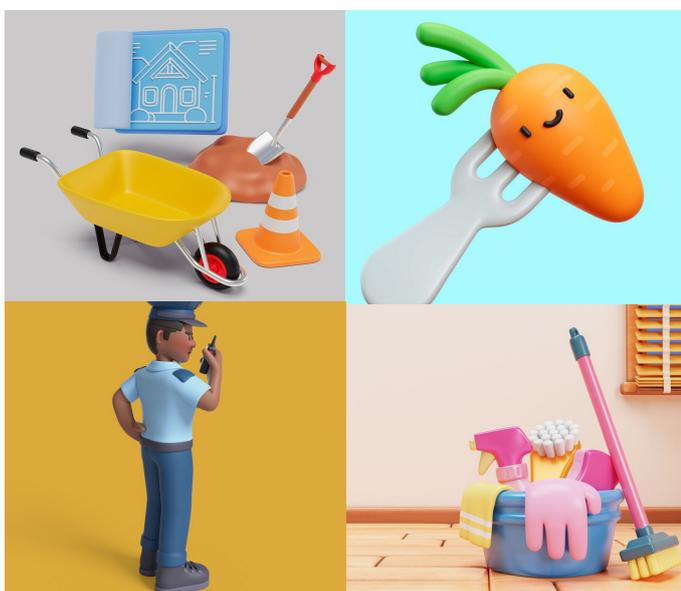
Raphaël
KRUSZYNSKI

MAIRE
DE LA VILLE D'ESCAUTPONT

MAIS AU FAIT, QUI FAIT QUOI ?



- Définit les programmes scolaires
- Gère le personnel enseignant
- Évalue les progrès et les acquisitions des élèves
- Organise le temps de travail des ATSEM* (*page 06)
- Veille à la sécurité des élèves sur le temps scolaire



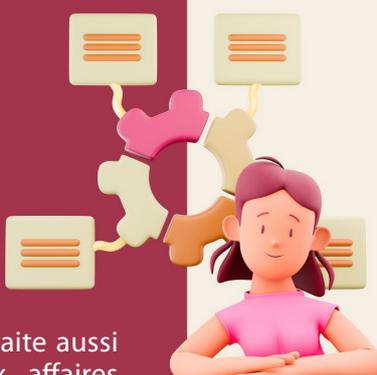
LA COMMUNE

- Construit, entretient, répare les écoles
- Achète le mobilier scolaire
- Déploie l'équipement numérique des classes
- Assure la restauration scolaire
- Organise les différents modes de transports scolaires
- Fixe l'affectation des enfants selon leurs résidences
- Organise les activités périscolaires
- Gère le personnel municipal (ATSEM, entretien...)
- Assure la sécurité aux abords des écoles
- Participe à l'apprentissage de la natation (avec le Centre Aquatique Le Dragon d'Eau)

LA COMMISSION MUNICIPALE DES AFFAIRES SCOLAIRES

La Commission Municipale étudie, à la demande, les propositions budgétaires établies par les directions des écoles. La Commission prépare le budget du service des Affaires Scolaires, qui est ensuite proposé au Conseil Municipal. Elle traite aussi toutes les questions relatives aux affaires courantes du service (fonctionnement, inscriptions, dérogations, discipline durant les temps périscolaires, travaux divers, etc.).

La Commission Municipale chargée de la vie scolaire est présidée par le maire, M. Raphaël KRUSZYNSKI. Elle est composée de membres du Conseil Municipal dont Mme Catherine ROLY (adjointe au maire à l'enseignement et aux affaires scolaires) ou encore Mme Corinne RIBEAUCOUP (conseillère municipale déléguée à l'enseignement et aux affaires scolaires).



LES A.P.E

Les Associations de Parents d'Élèves sont le relais entre les parents, les équipes enseignantes et la municipalité sur tous les sujets de la vie scolaire. Elles contribuent aussi à la vie festive et événementielle des écoles. Chaque parent d'élève peut se présenter aux élections organisées dans l'école en début d'année scolaire.

LES CONSEILS D'ÉCOLE

Instance de concertation présidée par le Directeur ou la Directrice, le Conseil d'École est composé :

- des enseignants
- du maire
- de l'adjointe aux affaires scolaires,
- des représentants de l'Éducation Nationale
- de parents d'élèves

Le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes d'organisation de l'établissement. Il se réunit, par exemple, pour voter le règlement intérieur de l'école et adopter le projet d'école.



QUATRE ÉCOLES DANS LA VILLE



ÉCOLE MATERNELLE BRUNEHAUT

Nombre de classes : 5
Directrice : Madame Nathalie BUIRON
Horaires : Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi
08H30 > 11h45 & 13h45 > 16h30

118 rue Jean Jaurès - 59278 Escoutpont
Tél. : 03 27 26 04 75

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BRUNEHAUT

Nombre de classes : 9
Directrice : Madame Sylvie IZQUIERDO
Horaires : Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi
08H35 > 11h50 & 13h45 > 16h30

118 A rue Jean Jaurès - 59278 Escoutpont
Tél. : 03 27 32 50 15



ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE

Nombre de classes : 4
Directeur : Monsieur Xavier FRUT
Horaires : Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi
08H30 > 11h45 & 13h45 > 16h30

21 rue Henri Durre - 59278 Escoutpont
Tél. : 03 27 25 91 52



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CENTRE

Nombre de classes : 10
Directrice : Madame Joanna NUNÈS
Horaires : Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi
08H35 > 11h50 & 13h45 > 16h30

Place Roger Salengro - 59278 Escoutpont
Tél. : 03 27 32 33 15



DES ENFANTS AUX PETITS SOINS



Les **Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles** (A.T.S.E.M) sont recrutés par la Municipalité. Ils accompagnent les enfants des écoles maternelles dans leurs activités tout au long de la journée. Ils apportent une assistance technique et éducative à l'enseignant et encadrent également les activités périscolaires.



La Ville d'Escautpont a aussi fait le choix de recruter des **Assistants d'accueil "Petite Enfance"** qui d'accompagnent l'Équipe Éducative et nos ATSEM tout au long de l'année scolaire.



LES GARDERIES PÉRISCOLAIRES

Afin de répondre aux problématiques d'emploi du temps des parents et de faciliter l'accueil des enfants, la Municipalité a mis en place une garderie périscolaire pour les quatre écoles publiques de la commune.

L'accueil est de "type garderie" pour favoriser un réveil en douceur. Les parents peuvent fournir un goûter à leurs enfants. Attention, cette collation, sous l'entière responsabilité des parents, doit pouvoir être conservée à température ambiante (pas de mise au frais).

La Commune se réserve la possibilité d'organiser des petits déjeuners thématiques, tout au long de l'année scolaire. Les parents seront préalablement informés.

Le règlement de la garderie périscolaire est consultable sur le site internet de la Commune.

www.escautpont.fr

Lieux des garderies périscolaires :

- à l'**école maternelle Brunehaut** pour tout le groupe scolaire Brunehaut
- à l'**école maternelle du Centre** pour tout le groupe scolaire du Centre

Jours des garderies périscolaires :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi matin, **de 07h20 à 08h20**

Tarif des garderies périscolaires :

- Le tarif est de **1 euro** par enfant et par journée.

Pour tous renseignements, contactez l'accueil de la mairie au 03 27 28 51 70.

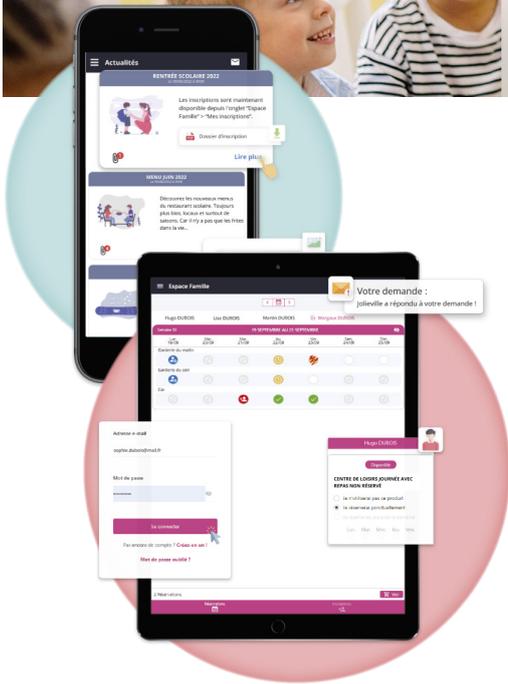


UNE FAMILLE EN LIGNE



Bienvenue

Connectez-vous pour gérer en toute simplicité les activités de vos enfants !



Mon Espace Famille, c'est la plateforme dédiée à l'Enfance qui vous facilite le quotidien. Elle vous permet notamment de **gérer directement les réservations pour les repas à la cantine ainsi que les activités périscolaires** (lire aussi page 09). Vous pouvez aussi consulter les menus de la cantine, régler les prestations en ligne, mettre à jour les informations de votre foyer, envoyer des documents, poser des questions...

Après avoir inscrit votre (ou vos) enfant(s) en mairie, vous avez dû recevoir un mail de la part de **monespacefamille.fr** avec votre lien pour vous connecter et créer votre compte Famille.

Une fois que votre compte est activé, vous pouvez réserver une prestation (restauration scolaire ou garderie périscolaire). Pour ce faire, rendez-vous dans l'onglet «Mes réservations», de votre espace famille. Vous avez alors deux modes de réservation possibles :

- mode «**agenda**» (réservation au jour le jour)
- mode «**période**» (réservation sur toute une période)



UN PREMIER ENFANT ? UNE PETITE SOEUR, UN PETIT FRÈRE ? Pensez à réserver une place au JARDIN DE MARGUERITE

La famille va s'agrandir ? Pensez à réserver une place au Jardin de Marguerite. De par la qualité de son accueil et des services proposés, la halte-garderie municipale rayonne bien au-delà des limites géographiques de la ville. L'équipe du Jardin de Marguerite accueille vos enfants à partir de 3 mois et jusque 6 ans.

Halte Garderie Le Jardin de Marguerite
Parc Louis Delhaye - Rue Henri Durre
Tél. : 03 27 27 38 74



♪♪ UN
KILOMÈTRE
À PIED ♪♪

NOUVEAU!

vive le

Pédibus

L'année 2024-2025 est placée sous le signe de la nouveauté avec la mise en place du Pédibus !

Désormais, pour se rendre au **restaurant scolaire du collège Jean Zay**, les élèves de **CM1 et CM2 de l'école Brunehaut** et ceux de **CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école du Centre** empruntent le **pédibus**.

S'il est principalement mis en place dans les grandes villes, il n'y a aucune raison que les petites communes passent à côté des bienfaits du PÉDIBUS qui :

- Favorise les liens sociaux (avec les accompagnants, les rencontres avec les habitants, etc.)
- Réduit l'empreinte écologique (moins de bus)
- Responsabilise les enfants quant aux bons réflexes en tant que piétons (apprendre à traverser, code de la route, etc.)
- Offre une activité physique quotidienne
- Apprend aux enfants les réflexes d'éco-mobilité (écologie et citoyenneté)

Durant tout le trajet, les animateurs qui accompagnent les enfants proposeront des chants, des devinettes, des blagues ou encore des questions sur le code de la route.

Des CAPES DE PLUIES sont à disposition des enfants en cas de mauvais temps. Il revient toutefois aux parents d'adapter la tenue des enfants en fonction des prévisions météorologiques.

Seuls **les plus petits** (maternelles / CP) du **Groupe Scolaire du Centre** continuent à prendre le bus pour se rendre à la cantine du collège Jean Zay. Les plus grands s'y rendent en Pédibus, comme leurs camarades de l'école Brunehaut.

Les élèves (de la maternelle au CE2) de l'école Brunehaut mangent désormais dans la toute nouvelle cantine de l'école.



♪ JE PRÉFÈRE MANGER À LA CANTINE ♪



Pour cette rentrée scolaire 2024-2025, la Ville d'Escautpont propose **deux sites pour la restauration scolaire** des enfants des quatre écoles publiques : la cantine du collège Jean Zay et la toute **nouvelle cantine de l'école Brunehaut**.

La restauration scolaire est désormais proposée à tous les enfants dès l'âge de 3 ans !

IMPORTANT

L'accès au restaurant scolaire n'est autorisé qu'aux enfants dont les parents ont préalablement réservé et payé leur repas via le Portail Famille :

www.monespacefamille.fr

- Chaque réservation doit se faire, au plus tard, le jeudi, avant midi, pour la semaine suivante. Après cela, il ne vous sera plus possible de réserver un créneau de cantine pour la dite semaine.

**Si vous rencontrez des problèmes de connexion ou des difficultés de paiement, contactez l'accueil de la mairie.
Tél. : 03 27 28 51 70.**

- **Attention, si le jeudi est férié, les réservations doivent être effectuées le mercredi midi au plus tard. Soyez particulièrement vigilants lors des périodes de vacances scolaires pour ne pas oublier de réserver avant la reprise des cours.**

La fréquentation de la cantine scolaire doit être régulière, c'est à dire de 1 à 4 jours fixes définis lors de l'inscription. Votre enfant doit donc être présent à la cantine au moins 1 fois par semaine (par exemple tous les lundis). Les jours choisis à l'inscription peuvent être réajustés en cours d'année en supprimant ou en ajoutant des jours d'inscription.

La tarification de la restauration scolaire fait l'objet d'une délibération annuelle du Conseil Municipal. Attention, **le tarif des repas non réservés est majoré.**

Tarif enfant en MATERNELLE	2,90 €
Tarif enfant en ÉLÉMENTAIRE	3,08 €
Tarif <u>majoré</u> Maternelle	4,90 €
Tarif <u>majoré</u> Élémentaire	5,08 €

La Municipalité porte une attention toute particulière à la qualité des repas proposés aux enfants en favorisant les fruits et légumes de saison, les produits issus de l'agriculture biologique ou encore la provenance en circuit court.



La pause méridienne, cet entracte tant attendu «de midi», ce moment de calme, de détente, de convivialité, présente une dimension éducative à ne pas négliger pour nos enfants.

Pendant le déjeuner, les enfants sont placés sous la responsabilité d'une équipe de surveillants. Indispensable au bon fonctionnement du service de restauration scolaire comme de la garderie périscolaire, le RÈGLEMENT INTÉRIEUR doit permettre une utilisation harmonieuse de ces services à tous les usagers.



UNE VIE PLEINE DE LOISIRS



En partenariat avec le **CENTRE AQUATIQUE** Intercommunal de l'Amandinois, «Au Dragon d'Eau», chaque classe de grande section et toutes les classes des écoles élémentaires (Brunehaut et Centre) ont la possibilité d'apprendre les bases de natation.

Nous rappelons que tous les habitants d'Escautpont bénéficient d'un tarif privilégié pour la fréquentation du centre nautique.

AU DRAGON D'EAU
Chemin de l'Empire - Saint-Amand-Les-Eaux
Tél. : 03 27 33 99 00



Avec la **MÉDIATHÈQUE** communautaire d'Escautpont, **l'évasion est toujours au rendez-vous!** Elle vous propose ses différents espaces dédiés à la culture et aux loisirs : livres, musique, dvd, jeux vidéo, jeux de société... ainsi que des animations pour toute la famille : expositions, ateliers, spectacles...

MÉDIATHÈQUE D'ESCAUTPONT
54 Rue Jean Jaurès - Escautpont
Tél. : 03 27 47 20 71



Le **CENTRE SOCIOCULTUREL AGATE** met en place des actions visant à une amélioration de l'animation sociale en favorisant l'implication de tous les publics, de la petite enfance jusqu'aux seniors... Il est le trait d'union entre la Municipalité et la jeunesse escautpontoise notamment au travers l'organisation des **accueils de loisirs**.

CENTRE SOCIOCULTUREL AGATE
1, Chaussée Brunehaut - Escautpont
Tél. : 03 27 30 38 70



La Ville d'Escautpont accueille plus d'une trentaine d'associations sportives ou culturelles. Soutenue par une politique municipale volontariste, cette **VIE ASSOCIATIVE** foisonnante se développe un peu plus chaque année. Par exemple, nous avons le plaisir d'accueillir depuis peu une batterie-fanfare, une section de foot féminin ou encore la renaissance du tir sportif.



TOUT LE MONDE DEHORS !



La forêt, le parc municipal, le sentier des Gueules Noires, les jardins pédagogiques, le stade municipal, les terrains de pétanque... Escautpont offre de multiples lieux de balades et de jeux en extérieurs. Laissons nos enfants prendre l'air !

Prendre les rayons du soleil, même cachés, a de réels bienfaits. Alors que les enfants (et les adultes !) sont de plus en plus sollicités par les écrans, il est essentiel d'aménager des temps de loisirs en extérieurs.

Le jeu extérieur encourage la créativité de l'enfant. Cet imaginaire et cette créativité vont également avoir un **impact positif sur la concentration de l'enfant et sur ses apprentissages** : en faisant et en créant de manière autonome, l'enfant va apprendre de nombreuses choses avec beaucoup plus de facilités.

Les enfants ont besoin de jouer dehors. On le remarque très vite quand ils sont à l'extérieur, **ils sont bien plus actifs qu'à l'intérieur**. Courir, sauter, lancer... Tous ces mouvements améliorent leurs habiletés physiques et leur apprennent à connaître leur corps. C'est aussi le moment pour **développer les liens sociaux**.

Les sorties participent de la lutte contre l'obésité et éloignent les risques de myopie.

Les jeux d'extérieur favorisent aussi la **découverte et la connexion avec la nature**.



PARC MUNICIPAL LOUIS DELHAYE DES HORAIRES D'OUVERTURE ÉTENDUS

AUTOMNE - HIVER

OCTOBRE > MARS

TOUS LES JOURS

de 08H00 à 18H00

PRINTEMPS - ÉTÉ

AVRIL > SEPTEMBRE

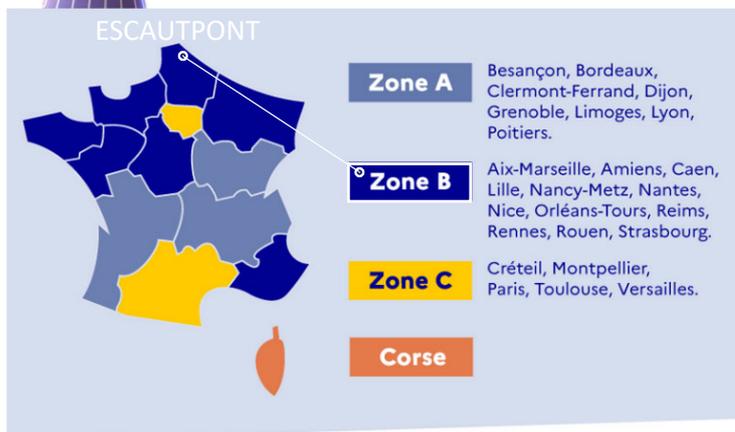
TOUS LES JOURS

de 08H00 à 21H00

DÉSORMAIS,
LE PARC EST AUSSI
ACCESSIBLE PAR
LA GRILLE DE LA RUE JEAN JAURÈS
(face à l'arrêt de tramway)



Vacances scolaires 2024 - 2025

	Zone A	Zone B	Zone C	Corse
Rentrée des élèves	Lundi 2 septembre 2024	Lundi 2 septembre 2024	Lundi 2 septembre 2024	Mardi 3 septembre 2024
Vacances de la Toussaint		Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024		
Vacances de Noël		Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025		
Vacances d'hiver	Du samedi 22 février au lundi 10 mars 2025	Du samedi 8 février au lundi 24 février 2025	Du samedi 15 février au lundi 3 mars 2025	Du samedi 15 février au lundi 3 mars 2025
Vacances de printemps	Du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2025	Du samedi 5 avril au mardi 22 avril 2025	Du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2025	Du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2025
Vacances d'été		Samedi 5 juillet 2025		

Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

À noter

Dans les zones A, B et C, les élèves n'auront pas classe le vendredi 30 mai et le samedi 31 mai 2025.

Retrouvez le calendrier scolaire de votre département sur le simulateur de Service-Public.fr.

Service-Public.fr

08 SEPT.
FÊTE COMMUNALE
Dans les rues & Salle Jean Ferrat

21 & 22 SEPT.
LA CULTURE À LA FERME
Ferme du Pas de l'Ayau

27 SEPT.
CONCERT HOMMAGE À MICHEL BERGER
Église Saint-Amand

28 SEPT.
SORTIE EN CHAMPAGNE

DU 30 SEPT. AU 04 OCT.
SEMAINE BLEUE

12 OCT.
CÉRÉMONIE DES SPORTIFS
Salle Jean Ferrat

19 OCT.
EXPOSITION MINÉRAUX
Salle Jean Ferrat

25 OCT.
CÉRÉMONIE DES MAISONS FLEURIES
Salle Jean Ferrat

31 OCT.
HALLOWEEN
Ferme du Pas de l'Ayau

03 NOV.
BOURSE AUX JOUETS & PUÉRICULTURE
Salle Georges Draux

03 NOV.
SALON DU COLLECTIONNEUR
Salle Jean Ferrat

04 DÉC.
COLIS DES ÂÎNÉS
Salle Jean Ferrat

13 - 14 - 15 DÉC.
MARCHÉ DE NOËL
Place R. Salengro et Parc Municipal

31 DÉC.
SAINT SYLVESTRE
Salle Jean Ferrat



MAIRIE D'ESCAUTPONT
Rue Henri Durre - 59278 ESCAUTPONT
Tél : 03 27 28 51 70
www.escautpont.fr